



Procédure

Conditions de participation et critères de sélection

Le projet de cours doit être proposé pour trois ans consécutifs au minimum. En cas de déficit lors de la première édition, le projet ne sera pas reconduit.

Le Directeur ou la Directrice du cours doit avoir un contrat d'engagement à l'Université de Genève en tant que Professeur-e ordinaire, associé-e ou assistant-e, Maître d'enseignement, Chargé-e d'enseignement ou Chargé-e de cours.

Le cours doit mettre en valeur un champ d'expertise propre à l'UNIGE et/ou à la Genève internationale et relever d'une thématique transversale susceptible d'intéresser autant les étudiant-es internes qu'externes.

Public cible

Le niveau visé doit idéalement être de fin de Bachelor (3ème année) ou Master. Le cours peut être ouvert aux jeunes professionnel-les et aux doctorant-es pour autant que ces derniers ne peuvent pas être redirigés vers une formation continue existante.

Sachant qu'une majorité des étudiant-es externes proviennent de l'étranger, nous recommandons que le cours soit donné en anglais. Il est toutefois possible de proposer des cours en français.

Budget

Le bureau des GSS est entièrement responsable de la gestion financière du cours proposé, tenu à appliquer le règlement universitaire en vigueur.

Les dépenses directes, tel que les honoraires des intervenant-es, les frais de déplacement des intervenant-es, les apéros de fin de cours, etc., sont couvertes par les frais d'écolage.

Pour une première édition d'une nouvelle GSS, un budget prévisionnel déficitaire de maximum CHF 5 000 peut être accepté (bourses pour les étudiant-es, engagement d'un-e assistant-e, organisation d'évènements, etc.).

Acteurs et actrices du programme

Une collaboration étroite entre les facultés/centres interfacultaires et les gestionnaires du programme GSS, ainsi que les universités partenaires et organisations internationales, est indispensable au succès du programme.

Pour plus de détails consulter l'annexe Responsabilités de la Directive sur le Memento (*lien suivra sous peu*).

Un Comité de sélection composé de membres du SRIP, du Rectorat et des services rattachés au rectorat concernés sélectionne les projets qui répondent au mieux aux critères de sélection, en fonction des ressources financières et humaines disponibles.

Les projets sélectionnés seront publiés au mois d'octobre sur le [site international](#).



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**SERVICE DES RELATIONS
INTERNATIONALES
ET PARTENARIATS**

Merci de compléter le formulaire « Projet Summer School » et soumettre votre projet à l'adresse suivante : gss@unige.ch

Le délai pour soumettre un projet pour l'été suivant est au 30 septembre de chaque année.